

**PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**N° 307  
24 septembre 2019**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois-cent-septième (307<sup>e</sup>) séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chênes, tenue au centre Saint-Frédéric, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec), le mardi 24 septembre 2019, à 19 h, sous la présidence de M. Jean-François Houle, président du conseil des commissaires.

**APPEL DES PRÉSENCES**

**PRÉSENCE (P)    ABSENCE MOTIVÉE (M)**

**COMMISSAIRES (QUORUM)**

M <sup>me</sup> Andrée-Anne AUBIN	(P)
M <sup>me</sup> Lyne BÉLANGER	(P)
M. Marc BERGERON	(P)
M. Alain CHAREST	(M)
M. Gaétan DELAGE	(P)
M <sup>me</sup> Lucie GAGNON	(P)
M. Jean-François HOULE	(P)
M <sup>me</sup> Élisabeth JUTRAS	(P)
M. Patrick LAGUEUX	(P)
M <sup>me</sup> Guylaine LAVIGNE	(P)
M <sup>me</sup> Manon RIVARD	(P)

PRÉSENCES : 10  
ABSENCES : 01  
TOTAL : 11

**COMMISSAIRES-PARENTS**

M <sup>me</sup> Julie BOURASSA	(P)
M. Normand CHAMPAGNE	(P)
M <sup>me</sup> Stéphanie LACOSTE	(P)
M <sup>me</sup> Molly PELLERIN JACOB	(P)

**SONT AUSSI PRÉSENTS**

M. Lucien MALTAIS	Directeur général
M. Claude DUFOUR	Directeur, Service des technologies de l'information
M. Daniel DUMAINE	Directeur, Service des ressources humaines
M. Bernard GAUTHIER	Secrétaire général et directeur adjoint du Service des com.
M. Yves GENDRON	Directeur, Service des ressources matérielles
M. Ghislain RHEAULT	Directeur, Service des ressources éducatives aux jeunes
M <sup>me</sup> Maude TRÉPANIÉ	Directrice générale adjointe

Ouverture de la séance à 19 h.

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période à la disposition de l'assistance
3. Correspondance et période de questions des élèves
4. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi, 27 août 2019 (No 306)
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi, 27 août 2019 (No 306)
6. Projet d'entente relative à la décontamination du site du Centre Saint-Paul (**Service des ressources matérielles – Dossier de décision**)
7. Nomination – Personnel cadre (**Direction générale – Dossier de décision**) **(ITEM RETIRÉ)**
8. Liste des chèques émis (**Mme Lyne Bélanger – Dossier d'information**)
9. Période réservée au comité de parents
10. Période réservée au président
11. Période réservée à la direction générale
12. Affaires nouvelles

## LEVÉE DE LA SÉANCE

L'item 7 (*Nomination – Personnel cadre*) est retiré du projet d'ordre du jour.

### **RÉSOLUTION CC : 2719/2019**

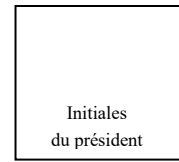
Il est proposé par Mme Julie Bourassa et appuyé par Mme Stéphanie Lacoste, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**La proposition est  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2. PÉRIODE À LA DISPOSITION DE L'ASSISTANCE

Monsieur Jonathan Dupré, parent, s'adresse au conseil au sujet du projet d'école D (*nouvelle école primaire*) dans le secteur du Parc boisé de la Marconi. Il s'interroge sur une problématique potentielle en matière de circulation dans ce secteur (*entrée et sortie du quartier concerné*). Monsieur le président, Jean-François Houle, indique que ce sujet a été abordé lors de la soirée d'information tenue conjointement par la Ville de Drummondville et la commission scolaire, le 18 septembre. La Ville procédera aux analyses utiles. Les coordonnées du conseiller municipal du secteur (*M. John Husk*) sont remises à M. Dupré.

D'autre part, M. Dupré adresse ses remerciements et sa satisfaction au conseil des commissaires pour la mise en place de l'école alternative, dont ses enfants bénéficient.



**3. CORRESPONDANCE ET PÉRIODE DE QUESTIONS DES ÉLÈVES**

SANS OBJET

**4. DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI, 27 AOÛT 2019 (NO 306)**

**RÉSOLUTION CC : 2720/2019**

Il est proposé par Mme Guylaine Lavigne et appuyé par Lyne Bélanger:

- que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi, 27 août 2019 (no 306).

**La proposition est  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI, 27 AOÛT 2019 (NO 306)**

Une correction sera apportée à la conclusion dudit procès-verbal. Il faut bien lire la « *levée de la séance ordinaire* » (et non « *séance extraordinaire* »).

**RÉSOLUTION CC : 2721/2019**

Il est proposé par Mme Lucie Gagnon et appuyé par Mme Molly Pellerin Jacob:

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi, 27 août 2019 (no 306).

**La proposition est  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. PROJET D'ENTENTE RELATIVE À LA DÉCONTAMINATION DU SITE DU CENTRE SAINT-PAUL (Service des ressources matérielles – Dossier de décision)**

Ce projet d'entente fait suite à la résolution CC : 2549/2018 concernant des pertes encourues par le propriétaire ne pouvant utiliser le terrain et l'immeuble. Basées sur différents calculs et évaluations, les pertes se chiffraient à 1 631 011,90 \$ incluant la valeur du bâtiment en rachat.

Ce montant couvrait la période allant de 2012 jusqu'à la mi-année de 2018.

Toutefois, comme le désamiantage, la démolition, l'entente de la poursuite des travaux, la décontamination par excavation, la réception du rapport final et la mise à jour du terrain sur le site du ministère ont pris quelques mois, le propriétaire demande une compensation supplémentaire pour la fin de l'année 2018 jusqu'au mois d'août 2019.

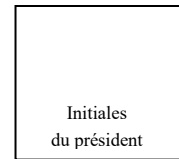
Basée sur les mêmes critères que l'entente initiale, cette demande représente une somme de 197 912,23 \$.

**RÉSOLUTION CC : 2722/2019**

CONSIDÉRANT l'entente déjà intervenue entre les parties avec la résolution CC : 2549/2018;

CONSIDÉRANT les délais supplémentaires pour compléter la réhabilitation des sols du Centre Saint Paul;

**SUITE, PAGE 4**



CONSIDÉRANT que ce délai s'inscrit dans la poursuite de l'entente initiale;

CONSIDÉRANT que cette somme est recevable dans l'enveloppe du passif environnemental et que les coûts sont assumés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Il est proposé par M. Normand Champagne et appuyé par Mme Lyne Bélanger:

- d'autoriser le président ou la vice-présidente ainsi qu'un membre de la direction générale de signer les documents pour procéder au paiement de la somme demandée.

**La proposition est  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. NOMINATION – PERSONNEL CADRE (Direction générale – Dossier de décision)**

**ITEM RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR**

**8. LISTE DES CHÈQUES ÉMIS (Mme Lyne Bélanger – Dossier d'information)**

Pour des raisons d'ordre technique, les questions de Mme Bélanger n'ont pu être transmises aux instances concernées. Il est donc convenu de reporter l'étude de la liste des chèques émis à la prochaine séance ordinaire du conseil.

**9. PÉRIODE RÉSERVÉE AU COMITÉ DE PARENTS**

L'assemblée générale du comité de parents 2019-2020 est prévue pour le 2 octobre prochain.

La formation des membres des conseils d'établissement sera un enjeu important au cours de la prochaine année.

**10. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PRÉSIDENT**

Monsieur Houle informe le conseil qu'il a visité cinq milieux, dans le cadre des assemblées générales des parents. De façon générale, la présence des commissaires a donné lieu à des dialogues positifs.

Il fait par ailleurs état de la présence accrue de la commission scolaire dans les médias, en début d'année scolaire. La mise en place des classes modulaires et la conférence de presse tenue dans l'une de celles-ci ont reçu un accueil positif dans la population.

Monsieur Houle a également pris part à l'activité d'accueil du personnel de la commission scolaire, le 26 août, ainsi qu'à celle réservée au personnel des services de garde.

La campagne de sensibilisation à la gouvernance scolaire va s'intensifier au cours de l'automne.

Enfin, le président annonce que la commissaire Lucie Gagnon, de même que le directeur adjoint du Service des ressources éducatives aux jeunes, M. Mario Bélisle, se verront remettre la médaille de bronze de *l'Ordre du mérite scolaire*, lors de la cérémonie régionale tenue sous l'égide de la Fédération des commissions scolaires du Québec, le 24 octobre 2019.

## **11. PÉRIODE RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Maltais aborde différents sujets :

- Retombées positives de la conférence de presse du 29 août;
- Bel esprit de collaboration avec la Ville de Drummondville en vue de la soirée d'information sur l'école D, le 18 septembre;
- Participation de la commission scolaire à la conférence de presse lançant la candidature de la Ville de Drummondville, pour l'obtention de la finale provinciale des Jeux du Québec, été 2022;
- Participation à l'inauguration du Parc Gérard-Perron, près de l'école Saint-Joseph
- Poursuite des travaux dans le dossier d'opportunité en vue de l'érection d'une nouvelle école secondaire;
- Participation de M. Maltais à la table FP-FGA-SAE (*17 septembre*);
- Participation de M. Maltais au lancement de la saison 25<sup>e</sup> anniversaire de la Symphonie des jeunes de Drummondville (*18 septembre*);
- Participation de M. Maltais à la table des directeurs généraux et à l'activité bénéfique au profit de la Tablée populaire (*19 septembre*);
- Participation de M. Maltais (*et des différents services administratifs de la commission scolaire*) à une activité d'insertion professionnelle des nouveaux enseignants (*20 septembre*);
- Participation de M. Maltais aux journées « *portes ouvertes* » des écoles secondaires, les 21 et 22 septembre 2019.

## **12. AFFAIRES NOUVELLES**

SANS OBJET

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 42, l'ordre du jour étant épuisé, le président décrète la levée la séance ordinaire du conseil des commissaires.

Le secrétaire général,

Le président,

**Bernard Gauthier**

**Jean-François Houle**